



*Société de protection
des forêts contre le feu*

RAPPORT ANNUEL 2010



Table des matières

Conseil d'administration et conseils régionaux	2
Mot du président	3
Rapport du directeur général	4
Rapport du directeur des services administratifs	11
Rapport des vérificateurs	13

La mission

La mission de la Société de protection des forêts contre le feu est d'optimiser la protection des forêts contre les incendies en vue d'assurer la pérennité du milieu forestier au bénéfice de toute la collectivité, et cela, au meilleur coût possible.

Conseil d'administration

Fernand Potvin,
président

Bernard Sénécal,
vice-président

Michel Doyon

Paul Lamirande

Guy Lavoie

Daniel Bourgault

Philippe Côté

Jean-François Desbiens

Michel Deshaies

Jean-Pierre Gagné

Geneviève Labrecque

Maxime Langlais

Claude LeBel

Pascal Morissette

Jean-Pierre Otis

Jean-Marie Ouellet

Alain Paradis

Carl Tremblay

Jacques J. Tremblay

Conseils régionaux de protection des forêts

Membres représentatifs régionaux au 31 décembre 2010

Ouest

Bernard Sénécal, président

Gilles Fournier

Claude LeBel, vice-président

Gilles Audet

Maryse Bélanger

Daniel Bourgault

Philippe Fredette

Brigitte Hardy

Geneviève Labrecque

Martin Ladouceur

Maxime Langlais

Marcel Marcotte

Yves Paquette

François Racine

Centre

Luc Gagnon, président

Pascal Morissette,
vice-président

Michel Deshaies

Robert Lacroix

Fernand Potvin

Jacques Bélanger

José Bouchard

Jean-Pierre Gagné

Félix Gagnon

Pierre Girard

Alain Giroux

Pierre Lefebvre

Francis Perreault

Guy Prud'Homme

Carl Tremblay

Jean-Pierre Tremblay

Est

Guy Lavoie, président

Alain Paradis, vice-président

Jean-François Desbiens

Jean-Pierre Otis

Jean-Marie Ouellet

Dave Chouinard

Pierre Cormier

Philippe Côté

Louise Durand

Rino Laplante

Alain Marcoux

Roger Robitaille

François Lefebvre, directeur général

François Lanthier, directeur des services administratifs et secrétaire corporatif

Membres du comité exécutif 2010

Mot du président



La saison 2010 aura mis la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) à rude épreuve. De nouveau, la foudre a allumé des incendies de grande intensité dont certains ont mené à des évacuations et causé la destruction de plusieurs infrastructures en forêt. La section de protection intensive présente un bilan de 707 incendies, 223 350 hectares de forêt affectée et des coûts de suppression s'élevant à 75,1 millions de dollars.

Bien que la saison d'opérations fut particulièrement active, nos résultats en santé et sécurité au travail se sont améliorés. Les efforts déployés depuis plusieurs années donnent des dividendes. Il est impératif que nous poursuivions dans cette voie et pour ce faire, l'engagement de chacun est essentiel.

Les négociations pour le renouvellement des conventions collectives ont permis d'en arriver à des ententes signées avec quatre de nos syndicats. En raison d'un changement d'accréditation syndicale au début de l'automne, les négociations avec le syndicat représentant les employés de la base de Bonaventure ont été reportées. Finalement, la conciliation a été demandée pour les deux autres négociations non conclues. Concernant l'accréditation pour un groupe d'employés réguliers (9) de la base de Roberval, aucun développement n'a eu lieu en 2010.

Cette année, le nombre d'aéronefs utilisés pour la détection aérienne est passé de 32 à 28. Les résultats obtenus indiquent que notre efficacité et l'atteinte de nos objectifs de détection ont été maintenues tout en réduisant de façon substantielle les coûts. Rappelons que le conseil d'administration avait entériné en décembre 2009 les recommandations faites en ce sens par les gestionnaires de l'organisation. Les travaux effectués dans le cadre des plans d'amélioration des deux années précédentes démontraient les avantages de cette formule révisée.

Le groupe de travail, mandaté pour analyser le maintien du niveau actuel de protection lorsque la durée de vie utile des quatre CL-215P sera échuë, a déposé un rapport préliminaire au conseil d'administration. D'autres étapes restent toutefois à compléter dans ce dossier fort important.

La nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier est maintenant adoptée, mais certains éléments restent à finaliser avant que des travaux de révision de nos règlements généraux puissent être entrepris. De nombreuses questions sur les catégories de membres et le financement des activités de protection devront être discutées. Il appert que certaines clientèles profitent du système en place sans y contribuer financièrement.

Plusieurs dossiers importants seront à surveiller en 2011 : compléter les négociations pour en arriver à une entente signée pour les conventions collectives restantes; terminer l'analyse du renouvellement de la flotte d'avions-citernes et les ressources requises pour en minimiser l'impact sur les superficies affectées par les incendies; revue du plan d'organisation de la SOPFEU et de ses règlements généraux en regard de la nouvelle loi; poursuite des efforts en santé et sécurité au travail.

L'année 2010 a été marquée par le départ à la retraite de gestionnaires qui ont grandement contribué au développement de l'organisation. Après plus de 36 années de service en protection des forêts contre le feu, dont les 17 dernières au poste de directeur général de la SOPFEU, M. André Lessard a pris sa retraite le 11 octobre dernier. M. Laurent Gagnon, directeur des opérations centrales et M. Philippe Poirier, directeur de la base de Roberval ont également entrepris une retraite bien méritée.

Au terme de ma présidence, je tiens à souligner la contribution des administrateurs et des personnes qui siègent aux conseils régionaux de protection des forêts (CRPF), des membres, de tous nos partenaires, et collaborateurs. Je remercie particulièrement les membres du comité exécutif pour leur appui et leur très grande disponibilité. Merci également à toute l'équipe de direction de la SOPFEU et tous les membres du personnel pour leur professionnalisme et leur dévouement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fernand Potvin'.

*Fernand Potvin, ing. f.
Président du conseil d'administration*





Rapport du directeur général

Bilan de la saison : un printemps sans relâche

Le bilan de la saison 2010 est étroitement lié avec les conditions météorologiques hors du commun qui ont sévi au printemps. Déjà en avril, les activités humaines ont causé 107 incendies. En mai, les précipitations sont rarissimes sur le territoire québécois et les conditions sont optimales à l'éclosion de nouveaux incendies.

Le 26 mai, moins de 24 heures après le passage de la foudre, plus de 30 nouveaux incendies sont signalés, dont 15 sont déclarés hors contrôle. Les journées du 27 et 29 mai sont les plus actives de la saison, alors que 74 incendies sont en activité. C'est dans le secteur de la Haute-Mauricie, endroit où nous retrouvons 68 % des superficies affectées, que l'indice de gravité (IG) est demeuré au-dessus des records enregistrés antérieurement, et ce, pendant 46 jours.

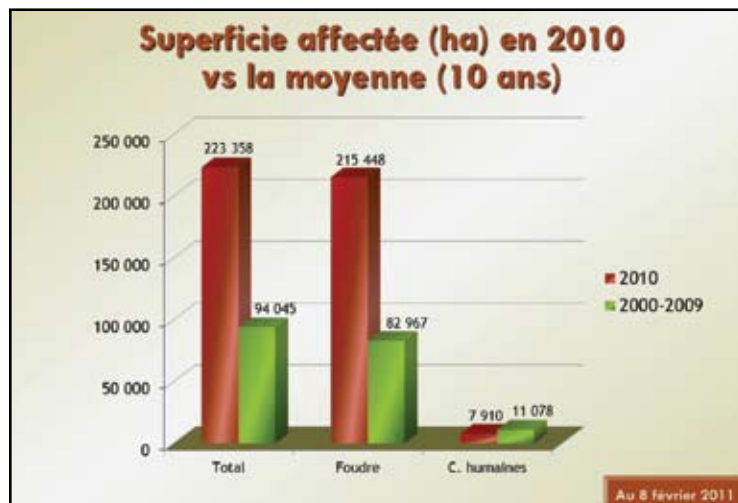
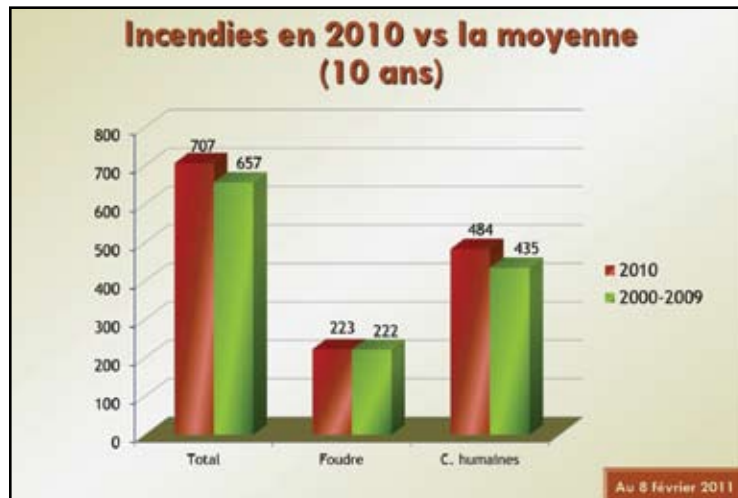
Deux grosses périodes de feux frapperont le Québec. La première du 26 mai au 4 juin, où 117 incendies prendront naissance. Une situation d'autant plus grave que les trois communautés de la nation Atikamekw (Wemotaci, Opitciwan et Manawan) et le secteur de Parent sont menacés par les flammes. La deuxième vague arrivera peu de temps après, entre le 19 et le 30 juin, avec la découverte de 84 nouveaux incendies et l'augmentation de la superficie de certains incendies déjà actifs.

L'incendie du lac Smoky (281), une fusion de plusieurs incendies, est le plus gros combattu par la SOPFEU depuis sa création en 1994, avec une superficie de 107 004 hectares. Il sera actif pendant 105 jours ce qui en fait également l'incendie de plus longue durée depuis 1994.

Fait à souligner pour cette saison, des mesures préventives lors de travaux en forêt ont été appliquées pour un total de 40 jours, soit du 18 mai au 6 juin et du 11 au 30 juin. Également, l'accès et la circulation en forêt ont été prohibés dans les secteurs les plus critiques, du 27 mai au 6 juin et du 19 au 30 juin.

Au total, 223 incendies sont causés par la foudre et ont affecté 215 448 hectares de forêt, soit 96,5 % des superficies de la saison 2010. La majorité de ces incendies se sont déclarés lors de la période du 18 et du 28 juin.

Dans le cadre des accords avec le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) et la Northeastern Forest Fire Protection Commission (NFFPC), le Québec a eu recours à des ressources extérieures venant du Manitoba, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta, de l'Ontario, du New Hampshire, du Maine, du Vermont, du Connecticut, du Rhode Island, d'organismes fédéraux américains et de Parcs Canada. Au total, 725 personnes sont venues prêter main-forte aux pompiers forestiers et main-d'œuvre auxiliaire du Québec. En août, la situation des incendies de forêt étant revenue à la normale, ce fut à notre tour de seconder la Colombie-Britannique en lui fournissant du personnel et de l'équipement.





La qualité et l'amélioration continue : un défi à poursuivre

Dans le cadre du maintien de la certification ISO, sept jours d'audit ont été tenus au siège social, à la base principale de Roberval et ses bases secondaires en effectuant des audits externes. Pour la première fois, un audit a été réalisé directement sur le site d'un incendie majeur, le 5 juillet 2010.

Au total, 45 personnes, de toutes fonctions, auront été rencontrées cette année par monsieur Jocelyn Brousseau, auditeur-chef au Bureau de normalisation du Québec (BNQ), dans l'objectif de défier notre Système de management de la qualité. Au terme de ces sept jours d'audits, il en ressort une vingtaine de points forts, douze pistes d'amélioration et trois demandes d'actions correctives de non-conformités mineures.

Parmi les points forts, notons la confection d'un plan d'action et d'intervention (PAI), une simulation afin de vérifier le processus décisionnel

d'application des mesures préventives et la mise en place du projet « feux de résidants » afin de diminuer l'occurrence de ces feux.

La prise en charge des trois demandes d'actions correctives a été effectuée à la satisfaction de l'auditeur et notre certification a été reconduite jusqu'en 2011.

SUPERFICIES PROTÉGÉES PAR CATÉGORIES DE MEMBRES

	Au 1 ^{er} janvier 2009 Hectares / %	Au 1 ^{er} janvier 2010 Hectares / %
Forêts publiques allouées	35 929 199 / 75,62 %	35 921 678 / 75,61 %
Grandes propriétés privées, CvAF et CGT	2 375 432 / 5,00 %	2 301 541 / 4,84 %
Forêts publiques non allouées et petites propriétés privées	9 207 796 / 19,38 %	9 285 139 / 19,55 %
Superficie totale protégée	47 125 427 / 100,00 %	47 508 358 / 100,00 %

Les objectifs opérationnels

Nos objectifs opérationnels de détection, d'intervention, de maîtrise et d'extinction répondent aux attentes des clients de l'organisation. La SOPFEU maintient un mécanisme de suivi et d'amélioration. Les résultats sont :

Objectifs opérationnels 2010 en fonction de la moyenne mobile des 10 dernières années		
Objectifs opérationnels	2010	Moyenne mobile 10 ans
Détection ≤ 0,5 ha	87 %	89 %
Intervention ≤ 1 heure	76 %	81 %
Maîtriser avant 10 h le lendemain	77 %	82 %
Extinction ≤ 3 hectares	87 %	89 %

Les objectifs corporatifs : l'amélioration en continu

Chaque année, les assemblées de conseils régionaux de protection des forêts (CRPF) permettent de recueillir des propositions et des suggestions d'amélioration. Les commentaires et les évaluations recueillis auprès du personnel et lors des rencontres avec la Direction de l'environnement et de la protection des forêts (DEPF) du Ministère des ressources naturelles et de la faune (MRNF) servent également à la réflexion pour les besoins d'amélioration.

Parmi les projets de notre plan annuel d'amélioration, mentionnons l'établissement de rencontres avec la DEPF sur la démarche à adopter pour assurer la mise à jour de la carte des combustibles selon les besoins de la SOPFEU et la tenue d'un atelier d'amélioration sur l'optimisation de la production des rapports d'incendie. La poursuite de nos efforts en santé et sécurité en vue de bien intégrer le réflexe de prévention à tous les niveaux de l'organisation demeure une priorité.

L'effectif : une équipe en croissance

Nous avons poursuivi l'embauche du personnel prévue au plan de redressement des effectifs. Ce plan, mis en place en 2009, prévoyait l'ajout de 12 postes réguliers et de 25 pompiers forestiers, et ce, à coût nul pour les membres de l'organisation.

En 2010, l'organisation a pourvu les postes suivants : deux agents à la logistique, trois gestionnaires en développement et neuf pompiers forestiers.

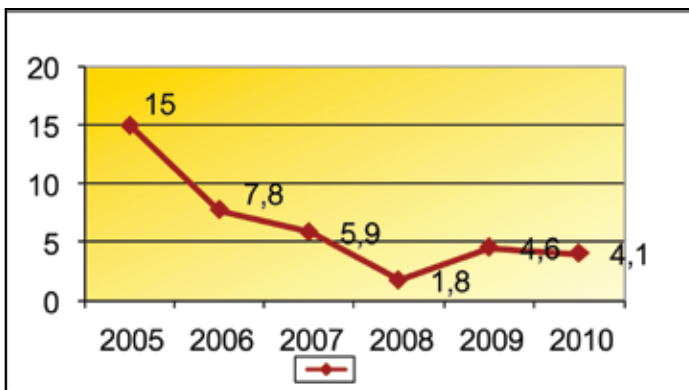
Ressources humaines en 2010

Postes réguliers	Postes saisonniers	Main-d'œuvre auxiliaire formée
167	298	640

La santé et la sécurité au travail : une valeur organisationnelle

Au cours de la dernière année, l'équipe de la SOPFEU a déployé beaucoup d'efforts afin de développer la valeur de prévention chez les employés, et ce, dans l'ensemble des activités de l'organisation.

Les résultats obtenus démontrent que les efforts investis portent ses fruits. Ainsi, pour l'année 2010, notre taux OSHA s'établit à 4,1 alors qu'il était à 4,6 pour l'année 2009. Depuis cinq ans, la tendance à la baisse de notre taux OSHA est attribuable en grande partie à l'implication de chacun des employés.



* Le taux OSHA exprime le nombre total des lésions enregistrables par unité de 200 000 heures travaillées





INTERDICTÉ
DE FAIRE DES
FEUX À CIEL OUVERT

DANGERS IMMINENTS
INCENDIES DE FORÊT

RAPPORTER UN INCENDIE DE FORÊT : 1-800-443-3389

La prévention : des stratégies ciblées

Le plan stratégique de sensibilisation et d'éducation 2009-2012 de la SOPFEU en était à sa deuxième année. Le service de l'information a posé plusieurs actions de prévention et particulièrement auprès des résidants, une cible à privilégier selon le plan stratégique. En avril, la SOPFEU, en collaboration avec le service incendie, a tenu un événement d'envergure à St-Sauveur pour sensibiliser les résidants aux précautions à prendre pour éviter les incendies.

Toujours avec l'objectif de sensibiliser les résidants, une conférence sur les incendies en zone périurbaine a été tenue, dans le cadre du Colloque sur la sécurité civile. Lors du Salon Expert Chasse, Pêche et Camping de Québec, la SOPFEU a rejoint les amateurs de plein air avec un tout nouveau stand. Les visiteurs étaient invités à participer à un jeu-questionnaire pour approfondir leurs connaissances sur les incendies de forêt.

Enfin, l'intérêt médiatique soulevé par les incendies dans le secteur de la Haute-Mauricie a fortement sollicité les agents à l'information de la SOPFEU. L'organisation a évalué la portée de la visibilité médiatique de ses interventions à 3,6 M\$. Entre le 15 mai et le 15 août 2010, le nombre de visiteurs uniques à se rendre sur le site Internet de la SOPFEU a été de 238 665.

La formation : en développement continu

L'objectif premier de la formation est d'assurer la prestation de travail d'employés qualifiés et compétents. Pour ce faire, l'implication d'une équipe de formateurs compétents, recrutés au sein même de ses employés réguliers et saisonniers, est essentielle.

Dorénavant, la SOPFEU utilisera le système de commandement d'intervention (SCI) lors de ses opérations. Pour ce faire, deux nouvelles formations sur Internet sont maintenant disponibles soit SCI-100 et SCI-200.

Au cours de la saison, les principales formations offertes au personnel des opérations terrestres ont été : combattant qualifié, chef d'équipe, chef de lutte stade 1 et chef de lutte stade 2. Quant au personnel des opérations aériennes, les formations d'aéropointage, accueil de pilote hélicoptère, pilote observateur et pilote bimoteur ont été dispensées.

Au total, 18 229 heures en formation ont été effectuées. Ces formations visent principalement l'acquisition d'aptitudes de base au combat des incendies ainsi que le développement de compétences spécialisées en gestion des feux.

Outre ces formations techniques, quelque 4 500 heures-personnes de formation en santé et sécurité ont été enseignées par des organismes externes ou par des formateurs internes agréés.

Mentionnons que cinq employés se sont déplacés à l'extérieur de la province pour assister à une formation de spécialiste en allumage et quinze autres ont participé à des formations de gestion à l'intérieur de la structure du système de commandement de l'intervention.

Les aéronefs de lutte : une force complémentaire

La SOPFEU utilise 14 avions-citernes, 11 hélicoptères servant à la fois au transport des équipes de suppression et du matériel ainsi qu'à l'arrosage aérien et 8 avions bimoteurs légers pour l'aéropointage.

Afin d'effectuer les patrouilles de détection, 28 avions ont été utilisés en 2010. Rappelons qu'un atelier Kaizen avait validé en 2009 la possibilité d'assurer une qualité de détection comparable en utilisant moins d'appareils, nous utilisons alors 32 appareils.

La flotte d'avions-citernes comporte 14 appareils, dont 4 CL-215 à moteurs à piston. Ces appareils s'approchant de la fin de leur vie utile, une étude a été réalisée afin d'évaluer le besoin de remplacement en tout ou en partie. Le groupe de travail a déterminé que l'utilisation d'une flotte de 12 avions-citernes pourrait conduire à une augmentation des superficies affectées par le feu de l'ordre de 23 000 hectares par année. Toutefois, ces superficies pourraient être éliminées par l'ajout de ressources humaines supplémentaires, et cela, à un coût moindre que celui de deux avions-citernes additionnels. Cette deuxième étape d'analyse sera évaluée en 2011.

Les services spécialisés : un travail constant

La SOPFEU a entrepris un programme de renouvellement de ses équipements informatiques qui s'échelonne sur six ans. Aussi, des travaux importants sont en cours afin d'améliorer les communications informatiques et de téléphonie IP sur les antennes satellites lors du déploiement des équipes de gestion des feux majeurs. Au total, 604 demandes de développement informatique ont été réalisées au cours de l'année.

En ce qui concerne le projet du Réseau national intégré de radiocommunication (RENIR), celui-ci évolue lentement. Aucun essai au sol n'a encore été effectué et les essais à bord d'un hélicoptère ne permettent pas d'envisager son utilisation pour nos opérations actuellement. La SOPFEU continue néanmoins de suivre le développement de ce projet.

En 2010, la base de Val-d'Or s'est ajoutée portant à trois le nombre de bases principales où de nouvelles génératrices sont maintenant installées. Elles assurent une continuité des opérations en cas de perte de courant électrique. La base de Baie-Comeau sera munie des mêmes installations en 2011.

Dans les endroits où cela est possible, nos stations météorologiques utilisent maintenant un nouveau service de transmission de données sur le réseau de téléphonie cellulaire en remplacement de la communication satellitaire. Pendant la saison de protection, le service de météorologie a procédé à 68 visites d'entretien de stations météo. Aussi, en plus des prévisions météorologiques quotidiennes, 554 prévisions spécialisées ont été réalisées.

Conclusion

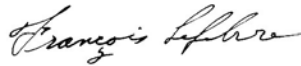
Malgré une saison particulièrement active, la santé et la sécurité sont demeurées au centre des préoccupations et notamment, lors du travail effectué sur le terrain. De plus, ce fut l'occasion de mettre à l'épreuve le système de management de la qualité en situation d'opérations plus difficiles.

L'année 2011 devrait permettre de compléter les négociations des conventions collectives. Nous suivrons de près les implications de la SOPFEU en raison de la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. L'organisation procédera à une réflexion précisant les priorités sur les infrastructures requises lors d'opérations de suppression. Aussi, une formation sur le système de commandement d'intervention, SCI-300, sera dispensée aux employés réguliers des opérations terrestres en 2011.

La SOPFEU remercie tous les membres corporatifs ainsi que ses fidèles collaborateurs tels la Direction de l'environnement et de la protection des forêts (DEPF), le service aérien gouvernemental (SAG), le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) et la Northeastern Forest Fire Protection Commission (NFFPC).

De sincères remerciements sont adressés à notre président, M. Fernand Potvin, aux membres du comité exécutif, du conseil d'administration et des conseils régionaux de protection des forêts pour tout l'intérêt démontré dans la conduite des affaires de notre organisation. Enfin, nous devons souligner l'excellente collaboration et l'expertise unique de notre personnel qui œuvre à la protection des forêts québécoises.

Nous ne pouvons passer sous silence le départ à la retraite de plusieurs employés et gestionnaires et particulièrement, monsieur André Lessard qui a partagé son savoir-faire et ses compétences pendant de nombreuses années contribuant grandement à l'essor de la SOPFEU. Nous leur en sommes grandement reconnaissants et leur souhaitons une belle et longue retraite.



François Lefebvre, ing. f.
Directeur général



Rapport de feux

- Résumé de la situation par mois

Section intensive

		Foudre	Chemins de fer	Opérations forestières	Opérations industrielles	Incendiaires	Résidants	Récréation	Diverses	À déterminer	Total
Mars	A	0	0	0	0	0	8	1	1	0	10
	B	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,3	0,2	0,0	1,3
Avril	A	0	0	1	7	3	76	19	1	0	107
	B	0,0	0,0	0,0	12,7	2,5	34,2	11,9	0,0	0,0	61,3
Mai	A	85	0	5	7	15	47	80	3	0	242
	B	173 654,2	0,0	4,0	17,0	8,9	82,0	7 605,1	0,0	0,0	181 371,2
Juin	A	84	0	7	7	9	7	23	0	0	137
	B	41 758,5	0,0	0,1	0,2	12,7	0,7	68,1	0,0	0,0	41 840,3
Juillet	A	24	0	16	5	3	5	34	0	0	87
	B	20,4	0,0	5,6	2,1	0,1	2,0	2,7	0,0	0,0	32,9
Août	A	26	0	16	3	0	9	36	0	0	90
	B	14,0	0,0	12,8	0,1	0,0	0,7	10,3	0,0	0,0	37,9
Septembre	A	4	0	4	0	0	4	10	1	0	23
	B	0,8	0,0	0,9	0,0	0,0	3,5	0,3	0,1	0,0	5,6
Octobre	A	0	0	1	0	0	4	2	0	0	7
	B	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,8
Novembre	A	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
	B	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,5	0,0	0,0	0,0	6,5
TOTAL	A	223	0	50	29	30	164	205	6	0	707
	B	215 447,9	0,0	23,4	32,1	24,2	130,4	7 699,5	0,3	0,0	223 357,8

Section restreinte

		Foudre	Chemins de fer	Opérations forestières	Opérations industrielles	Incendiaires	Résidants	Récréation	Diverses	À déterminer	Total
TOTAL	A	17	0	0	4	0	5	4	0	0	30
	B	63 435,8	0,0	0,0	46,0	0,0	28 036,8	7,4	0,0	0,0	91 526,0

A = Nombre d'incendies
B = Superficie incendiée (hectares)

**PROCESSUS POUR LA COMPOSITION DES CRPF
ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2009 – 2010**

RÉGION EST

MEMBRES CORPORATIFS	
- BÉNÉFICIAIRES	65
- PROPRIÉTAIRES	50
- MRNF	

VIA GRILLE

DÉLÉGUÉS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CRPF	
- BÉNÉFICIAIRES	67
- PROPRIÉTAIRES	50
- MRNF	<u>4</u>
TOTAL	121

VIA GRILLE

MEMBRES REPRÉSENTATIFS RÉGIONAUX = CRPF	

MRNF	4

- BÉNÉFICIAIRES	11
- PROPRIÉTAIRES	1

RÉGION CENTRE

MEMBRES CORPORATIFS	
- BÉNÉFICIAIRES	71
- PROPRIÉTAIRES	76
- MRNF	

VIA GRILLE

DÉLÉGUÉS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CRPF	
- BÉNÉFICIAIRES	79
- PROPRIÉTAIRES	88
- MRNF	<u>4</u>
TOTAL	171

VIA GRILLE

MEMBRES REPRÉSENTATIFS RÉGIONAUX = CRPF	

MRNF	4

- BÉNÉFICIAIRES	12
- PROPRIÉTAIRES	2

RÉGION OUEST

MEMBRES CORPORATIFS	
- BÉNÉFICIAIRES	85
- PROPRIÉTAIRES	54
- MRNF	

VIA GRILLE

DÉLÉGUÉS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CRPF	
- BÉNÉFICIAIRES	87
- PROPRIÉTAIRES	54
- MRNF	<u>4</u>
TOTAL	145

VIA GRILLE

MEMBRES REPRÉSENTATIFS RÉGIONAUX = CRPF	

MRNF	4

- BÉNÉFICIAIRES	12
- PROPRIÉTAIRES	1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CORPORATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION
5 ADMINISTRATEURS **EST**
5 ADMINISTRATEURS **CENTRE**
5 ADMINISTRATEURS **OUEST**
5 REPRÉSENTANTS DU **MINISTRE**

COMITÉ EXÉCUTIF
1 ADMINISTRATEUR **EST**
1 ADMINISTRATEUR **CENTRE**
1 ADMINISTRATEUR **OUEST**
2 REPRÉSENTANTS DU **MINISTRE**

Rapport du directeur des services administratifs



Les états financiers de l'exercice commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2010 ont été vérifiés par la firme Brassard Carrier, Comptables agréés, dont les services avaient été retenus lors de la dernière assemblée générale annuelle tenue en mars 2010 à titre d'auditeur indépendant. Les états financiers sont annexés aux pages suivantes du rapport annuel. La présentation répond aux normes comptables prescrites aux organismes à but non lucratif. Les informations suivantes peuvent être également d'intérêt pour le lecteur.

ÉTATS DES RÉSULTATS

Fonds d'administration général

Taux de la cotisation générale sur le volume autorisé

2009	2010	2009	2010
<i>Au mètre cube</i>		<i>À l'hectare</i>	
0,6450 \$	0,6288 \$	0,4888 \$	0,4891 \$

La cotisation générale a totalisé 42 412 000 \$ en 2010 comparativement à 38 582 000 \$ en 2009, soit une augmentation de 3 830 000 \$. Un déficit anticipé de 1 250 000 \$ du service aérien gouvernemental comparativement à un surplus en 2009 de 2 964 000 \$ est la principale cause de cette augmentation. Le montant de la cotisation générale tient compte d'un crédit de 1 600 000 \$ qui a été remis aux membres suite à un écart sur la facturation attendue du SAG dans le cadre de la transaction d'achat des CL- 415, réalisée en 2009. La répartition monétaire de la cotisation générale entre les trois catégories de membres est présentée à la note 11 des états financiers. Une cotisation de 69 671\$ a été adressée aux entreprises ayant récoltés des bois rémanents.

Financement des avions-citernes CL-415

La participation des membres au financement des CL-415 se fait selon la méthode dite du mode tronqué alors que le ministère des Ressources

naturelles et de la Faune finance 81,6 % des coûts et les autres membres 18,4 % :

	2009	2010
Ministre	11 934 000 \$	5 190 314 \$
Bénéficiaires	2 524 106 \$	1 099 954 \$
Territoriaux	166 894 \$	70 411 \$
Total	14 625 000 \$	6 360 679 \$

La répartition de la contribution entre les membres bénéficiaires et territoriaux est influencée par le territoire rattaché à ces catégories de membres.

Superficies et mètres cubes

La superficie attribuée à chacune des trois catégories de membres est déterminante dans le calcul de la somme à leur cotiser. En effet, le taux de cotisation étant fixé en début d'année, la variation entre la superficie prévue lors de la préparation du budget et la situation réelle est un des éléments causant des écarts de cotisation. Ainsi, l'attribution de la superficie entre les trois catégories de membres a varié de la façon suivante :

	Superficie prévue	Superficie moyenne
Ministre	59,68 %	59,77 %
Bénéficiaires	37,81 %	37,81 %
Territoriaux	2,51 %	2,42 %

Pour les membres bénéficiaires, en 2010, l'écart de cotisation porte essentiellement sur la variation des mètres cubes. Un déficit de cotisation de 491 242 \$ sur l'apport attendu de cette catégorie de membres a donc été enregistré. Pour les membres territoriaux, un déficit de 7 748 \$ est enregistré. Ces montants seront tenus en compte dans l'apport de ces membres en 2011.

Déficit du Service aérien gouvernemental (SAG)

Le déficit du Service aérien gouvernemental a été de 2 850 859 \$ pour leur exercice 2009-2010. De ce montant, 1 250 000\$ étaient déjà anticipés dans la détermination de la cotisation générale 2010.

Autres revenus

Les autres revenus de l'année 2010 sont de 704 001\$ et ils proviennent notamment de la surveillance de travaux de brûlage, de l'aide apportée à la Colombie-Britannique, de l'entretien d'équipements de météorologie appartenant à Hydro-Québec et au ministère de la Défense nationale. Pour le poste Locations, il est constitué de revenus provenant de l'occupation d'espaces dans nos sites de télécommunication.

Dépenses

Le total brut des dépenses du fonds d'administration est de 65 297 842 \$ incluant le financement des CL-415 de 6 360 679 \$, les frais attribuables aux projets de la Baie James et Anticosti et la somme pour la provision mauvaise créance. Lorsque l'on retient uniquement les frais ayant servi au plan d'organisation, ceux-ci totalisent 57 141 635 \$ comparativement à 46 102 789 \$ en 2009 soit une augmentation de 11 038 846 \$. Elle provient principalement du poste « Salaires et vacances » pour 2 489 219 \$ et « Contribution de l'employeur » pour une augmentation de 542 009 \$, en raison des heures supplémentaires sur feux pour 2 019 802 \$ et de postes vacants. Le poste « Loyers, aéronefs et autres » a varié de 3 146 383 \$ influencé notamment par le carburant aéronefs. Le poste « Avions-citernes », représentant la somme versée au SAG pour les frais fixes d'opération, a augmenté de 1 311 909 \$ notamment en raison du retrait en 2010 d'un contrat à San Diego qui ne s'est pas matérialisé. Le poste « Fournitures, approvisionnement et entretien » a terminé avec une hausse de 3 503 498 \$ reliée principalement aux frais de gîte et repas pour le combat des incendies (3 267 881\$). Ce poste est directement influencé par la saison de suppression qui en 2010 a été la plus coûteuse.

Le total des Charges est diminué des « Frais imputés à la suppression ». Ce sont principalement des frais pour des ressources comptabilisées au Fonds d'administration, qui sont, pour la plupart, prévus au budget régulier et qui sont facturés au Fonds de suppression pour leur utilisation au combat d'un feu. Ce poste totalise 23 917 060 \$ en 2010 comparativement à 6 905 331 \$ l'an dernier. Les « Frais imputés aux projets » représentent, eux aussi, l'usage de biens et de services prévus au budget et affectés à des travaux facturés à des tiers. Ils sont de niveau comparable à l'année précédente.

Fonds de suppression

La cotisation de suppression finance les frais attribués à la lutte aux incendies de forêt. Une somme de 75 206 303 \$ a été facturée en 2010. Le coût comptabilisé pour la section intensive est de 75 095 303 \$ et celui de la section sous protection restreinte est de 111 000 \$, dont 22 665 \$ pour des incendies survenus dans la zone tampon.

À la suite de la reconduction du décret émis par le MRNF en avril 2007, ce dernier a assumé l'ensemble des coûts de suppression pour l'année 2010.

Évolution des actifs nets

Surplus accumulé

Le résultat net de l'exercice financier 2010 est de 3 911 374 \$, ce qui donne un surplus accumulé de 5 420 614 \$ comparativement à un surplus de 1 176 883 \$ en 2009. Les coûts reportés des investissements aux pistes de Bonnard et de Manic-5 ont été radiés en 2006. En fonction d'une décision de cotiser sur 15 ans les investissements faits à ces endroits, la cotisation des membres a été réduite du solde non cotisé de ces investissements. Au 31 décembre 2010, le solde non amorti est de 1 733 714 \$.

Fonds d'immobilisations

Ce fonds regroupe les bâtisses et les équipements sur lesquels un amortissement est généralement calculé. Les acquisitions 2010 sont de 1 215 450 \$ pour des achats reliés aux systèmes de télécommunications, d'informatique et d'équipements de suppression. Des actifs financés par le Fonds des projets majeurs pour un montant de 52 558 \$ inclus dans le montant de 1 215 450 \$ ont servi à l'acquisition de 2 génératrices pour des systèmes de relève et d'un module d'interconnexion des communications satellitaires des avions d'aéropointage au réseau de radiocommunication. Des véhicules ont été achetés et financés sur 5 ans pour un montant investi en 2010 de 104 455 \$. Le Fonds d'immobilisations termine l'année à 15 297 981 \$.

Fonds des projets majeurs

En 2010, le Fonds des projets majeurs a servi, outre à l'achat des actifs transférés au Fonds d'immobilisations, au remboursement du déficit actuariel du régime de pension, à l'agrandissement du stationnement des avions-citernes à Sept-Îles et au projet conjoint avec le MRNF de cartographie des combustibles.

BILAN

L'encaisse est de 1 987 471 \$ et les comptes à payer de 2 800 192 \$. Les comptes à recevoir s'élèvent à 5 814 488 \$. Ce montant tient compte d'une provision pour mauvaises créances de 1 094 795 \$ au 31 décembre 2010. La provision pour les mauvaises créances était de 911 083 \$ au 31 décembre 2009. Elle a été augmentée de 1 097 587 \$ en 2010 et des comptes ont dû être radiés pour une valeur de 913 875 \$.



François Lanthier, CGA
Directeur des services administratifs



BRUNO BRASSARD & ASSOCIÉS INC.
RICHARD CARRIER & ASSOCIÉS INC.

BRASSARD CARRIER
COMPTABLES AGRÉÉS

1651, chemin Sainte-Foy, bureau 200
Québec (Québec) G1S 2P1
Télécopieur: (418) 682-0282
Téléphone: (418) 682-2929

info@GroupeBca.com
Site Web: GroupeBca.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

Aux membres,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU) qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

BRASSARD CARRIER, COMPTABLES AGRÉÉS

Par : Bruno Brassard, & Associés inc. (Bruno Brassard, CA auditeur)

Québec, le 21 février 2011

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

RÉSULTATS exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	Administration générale		Suppression	Immo.	P. majeurs	TOTAL	
	2009	2010				2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Cotisations générales	38 582 000	42 412 000					
Cotisations projets majeurs	(1 122 000)	(1 476 000)			1 476 000	1 476 000	1 122 000
Cotisations immobilisations	(873 099)	(1 162 892)		1 215 450	(52 558)	1 162 892	873 099
Cotisations avions CL-415	14 625 000	6 360 679					
Cotisations spéciales		69 671					
Cotisations de suppression			75 206 303			75 206 303	21 062 002
	51 211 901	46 203 458	75 206 303	1 215 450	1 423 442	77 845 195	23 057 101
Projets Baie-James et Île d'Anticosti	745 777	721 515					
Locations	288 741	288 741					
Intérêts	60 233	94 452					
Autres produits	1 053 387	704 001					
Résultats du SAG	2 999 646	(2 850 859)					
	56 359 685	45 161 308	75 206 303	1 215 450	1 423 442	77 845 195	23 057 101
CHARGES							
Salaires et vacances	16 119 174	18 608 393	11 775 715			11 775 715	4 095 854
Contributions de l'employeur	3 712 130	4 254 139	1 562 872			1 562 872	612 832
Déplacements et communications	991 982	1 070 892					
Services professionnels et administratifs	1 473 734	1 440 652					
Loyers aéronefs et autres	9 178 907	12 325 290	30 649 247			30 649 247	6 903 270
Avions - citernes	10 708 093	12 020 002	9 802 763			9 802 763	5 155 211
Fournitures approvisionnement entretien	3 918 769	7 422 267	8 872 347			8 872 347	2 323 030
Projets majeurs et déficit actuariel					1 099 344	1 099 344	866 152
Mauvaises créances	500 000	1 097 587					
Allocation pour frais généraux			4 467 094			4 467 094	1 143 599
Contractuels municipalités et cies			8 076 265			8 076 265	828 206
Perte (Gain) sur disposition d'immo.				44 932		44 932	58 113
Amortissement des immobilisations				1 367 573		1 367 573	1 313 560
Frais proj. Baie-James et Île d'Anticosti	724 039	697 941					
Coût de financement des avions CL-415	14 985 210	6 360 679					
	62 312 038	65 297 842	75 206 303	1 412 505	1 099 344	77 718 152	23 299 827
Frais imputés à la suppression	(6 905 331)	(23 917 060)					
Frais imputés aux projets	(128 785)	(130 848)					
	55 277 922	41 249 934	75 206 303	1 412 505	1 099 344	77 718 152	23 299 827
RÉSULTATS NETS	1 081 763	3 911 374	-	(197 055)	324 098	127 043	(242 726)



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	Administration générale		Suppression	Immo.	P. majeurs	TOTAL	TOTAL
	2009	2010				2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDES AU DÉBUT	(90 408)	1 176 883		15 398 840		15 398 840	15 827 094
 RÉSULTATS NETS DE L'EXERCICE	1 081 763	3 911 374		(197 055)	324 098	127 043	(242 726)
 Dette remboursée sur immobilisations				104 455		104 455	
 TRANSFERTS							
Au (Du) fonds d'administration	185 528	332 357		(1 370)	(330 987)	(332 357)	(185 528)
Produits de disposition - immobilisations				(6 889)	6 889		
 SOLDES À LA FIN	1 176 883	5 420 614		15 297 981		15 297 981	15 398 840



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

BILAN au 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

	<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 987 471	2 916 742
Débiteurs	(Note 5) 5 814 488	5 156 068
Stocks	(Note 6) 418 847	402 653
	8 220 806	8 475 463
IMMOBILISATIONS		
	(Note 4) 16 178 526	15 398 840
	24 399 332	23 874 303
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	(Note 7) 2 800 192	7 298 580
Portion exigible de la dette	(Note 8) 185 191	-
	2 985 383	7 298 580
DETTE À LONG TERME		
	(Note 8) 695 354	-
	3 680 737	7 298 580
ACTIFS NETS		
Fonds d'administration (négatif)	(E.A.N.) 5 420 614	1 176 883
Fonds investis en immobilisations	(E.A.N.) 15 297 981	15 398 840
	20 718 595	16 575 723
	24 399 332	23 874 303



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

FLUX DE TRÉSORERIE exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

		<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
		\$	\$
EXPLOITATION			
Résultats nets du fonds d'administration	(Résultats)	3 911 374	1 081 763
Résultats nets des autres fonds	(Résultats)	127 043	(242 726)
Augmentation des fonds investis en immobilisations	(Actifs nets)	104 455	-
Amortissement des immobilisations	(Résultats)	1 367 573	1 313 560
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	(Résultats)	44 932	58 113
Débiteurs (augmentation)	(Bilan-variation)	(658 418)	(3 024 398)
Stocks (augmentation)	(Bilan-variation)	(16 194)	(47 687)
Créditeurs (diminution)	(Bilan-variation)	(4 498 390)	1 674 985
		<u>382 375</u>	<u>813 610</u>
FINANCEMENT			
Dette contractée	(Note 8)	985 000	-
Dette remboursée	(Note 8)	(104 455)	-
		<u>880 545</u>	<u>-</u>
INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	(Note 4)	(2 199 080)	(950 283)
Dispositions d'immobilisations	(Note 4)	6 889	6 864
		<u>(2 192 191)</u>	<u>(943 419)</u>
VARIATION DES LIQUIDITÉS		(929 271)	(129 809)
TRÉSORERIE AU DÉBUT		2 916 742	3 046 551
TRÉSORERIE À LA FIN		1 987 471	2 916 742



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la 3e partie de la Loi des compagnies du Québec, a pour mission la prévention, la détection et la suppression des incendies de forêts.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Juste valeur

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Comptabilité par fonds affectés

La Société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds Administration générale se réfère aux sommes nécessaires pour défrayer les frais généraux d'opération de la Société.

Le fonds Suppression se réfère aux sommes nécessaires pour défrayer les frais relatifs à l'extinction des feux de forêts.

Le fonds Immobilisations se réfère aux sommes nécessaires pour acquérir les immobilisations, les financer et les amortir sur leur durée de vie utile.

Le fonds des projets majeurs se réfère aux projets spéciaux adoptés par le conseil d'administration et payés soit par le surplus non distribué ou une cotisation.

Les revenus de ces fonds sont constatés durant l'exercice où ils sont facturés.

Risque de crédit

La Société consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses membres et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La Société n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, la société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

3. MARGE DE CRÉDIT

	2 0 1 0	2 0 0 9
	\$	\$
Marge de crédit utilisée	-	-

La Société détient une marge de crédit, renouvelable annuellement, autorisée au montant de 3 000 000 \$, majorée de 3 000 000 \$ en période de pointe du 15 mars au 31 mai inclusivement et du 1^{er} octobre au 28 février inclusivement auprès de la Banque Royale du Canada au taux préférentiel, garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

4. IMMOBILISATIONS	2 0 0 9	ACQUISITIONS	DISPOSITIONS	2 0 1 0
	\$	\$	\$	\$
COÛT				
Terrains	203 155	-	-	203 155
Bâtisses	6 410 318	104 220	-	6 514 538
Bâtisses terrains loués	5 218 643	45 678	-	5 264 321
Équipement de communication	10 263 454	314 357	52 090	10 525 721
Ameublement de bureau	494 648	12 506	600	506 554
Pistes d'atterrissage	3 033 818	-	-	3 033 818
Équipement informatique	2 753 778	189 773	10 898	2 932 653
Équipement de suppression	5 081 889	535 074	212 018	5 404 945
Matériel roulant	243 980	997 472	15 000	1 226 452
	<u>33 703 683</u>	<u>2 199 080</u>	<u>290 606</u>	<u>35 612 157</u>
AMORTISSEMENT ACCUMULÉ				
Bâtisses	2 314 667	165 910	-	2 480 577
Bâtisses terrains loués	3 207 736	241 414	-	3 449 150
Équipement de communication	6 550 476	385 997	41 901	6 894 572
Ameublement de bureau	336 534	16 425	483	352 476
Pistes d'atterrissage	474 973	102 354	-	577 327
Équipement informatique	2 327 854	156 230	10 854	2 473 230
Équipement de suppression	2 912 440	239 552	170 547	2 981 445
Matériel roulant	180 163	59 691	15 000	224 854
	<u>18 304 843</u>	<u>1 367 573</u>	<u>238 785</u>	<u>19 433 631</u>
VALEUR NETTE				
Terrains	203 155	-	-	203 155
Bâtisses	4 095 651	(61 690)	-	4 033 961
Bâtisses terrains loués	2 010 907	(195 736)	-	1 815 171
Équipement de communication	3 712 978	(71 640)	(10 189)	3 631 149
Ameublement de bureau	158 114	(3 919)	(117)	154 078
Pistes d'atterrissage	2 558 845	(102 354)	-	2 456 491
Équipement informatique	425 924	33 543	(44)	459 423
Équipement de suppression	2 169 449	295 522	(41 471)	2 423 500
Matériel roulant	63 817	937 781	-	1 001 598
	<u>15 398 840</u>	<u>831 507</u>	<u>(51 821)</u>	<u>16 178 526</u>
Amortissement de l'exercice	1 313 560			1 367 573
Acquisitions de l'exercice, au coût	950 283			2 199 080
Dispositions, au prix de disposition	6 864			6 889



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

4. IMMOBILISATIONS (SUITE)

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et taux annuels suivants, à l'exception des acquisitions de l'exercice qui sont amorties au demi-taux.

Bâtisses	Dégressif	4%
Bâtisses terrains loués	Linéaire	Durée du bail
Équipement de communication	Dégressif	10%
Ameublement de bureau	Dégressif	10%
Pistes d'atterrissage	Dégressif	4%
Équipement informatique	Dégressif	30%
Équipement de suppression	Dégressif	10%
Matériel roulant	Linéaire	10%

5. DÉBITEURS

	2 0 1 0	2 0 0 9
	\$	\$
Cotisations à recevoir	6 494 705	5 338 876
Autres comptes à recevoir	25 589	116 962
Provision pour mauvaises créances	(1 094 795)	(911 083)
Taxes à recevoir	388 989	611 313
	<u>5 814 488</u>	<u>5 156 068</u>

6. STOCKS

	2 0 1 0	2 0 0 9
	\$	\$
Barils, carburant et retardants	<u>418 847</u>	<u>402 653</u>

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation. Le coût est essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

7. CRÉDITEURS

	2 0 1 0	2 0 0 9
	\$	\$
Fournisseurs et charges courues	1 546 506	6 269 408
Salaires et vacances	1 253 686	1 029 172
	<u>2 800 192</u>	<u>7 298 580</u>



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

8. DETTE À LONG TERME

	2 0 1 0	2 0 0 9
	COURT TERME	TOTAL
	\$	\$
<u>EMPRUNT</u>		
Emprunt à la Banque Royale du Canada au montant initial de 985 000 \$, 4.25 %. Garanti par une hypothèque mobilière sur du matériel roulant. Remboursable par des versements mensuels de 18 253 \$ en capital et intérêts, calculés sur une période d'amortissement de 60 versements, échéant en mai 2015.	185 191	880 545
PORTION À COURT TERME DE LA DETTE	(185 191)	-
<hr/>		
PORTION À LONG TERME DE LA DETTE	695 354	-
Dettes contractées au cours de l'exercice	985 000	-
Dettes remboursées au cours de l'exercice	104 455	-

EMPRUNT

Les versements en capital requis au cours des prochains exercices sur l'emprunt, **en ne posant pas l'hypothèse que les renouvellements se feront aux mêmes conditions**, seront les suivants :

Exercice	2 0 1 1	2 0 1 2	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 5	2 0 1 6&+	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunt	185 191	193 216	201 590	210 327	90 221	-	880 545

9. ENGAGEMENTS

La Société est liée par divers contrats de location et par un engagement envers le régime de retraite concernant le déficit actuariel. Ces engagements, pour les prochains exercices, se répartissent comme suit :

Année	2 0 1 1	2 0 1 2	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 5	2 0 1 6&+	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats	1 896 693	1 851 475	1 613 106	1 570 068	252 774	597 260	7 781 376
Déficit actua.	981 924	981 924	981 924	981 924	981 924	2 945 772	7 855 392
Total	2 878 617	2 833 399	2 595 030	2 551 992	1 234 698	3 543 032	15 636 768

Une lettre de crédit de soutien au montant de 885 534 \$ a été émise au nom du Régime complémentaire de retraite des employés de la Société de protection des forêts contre le feu.

10. ORGANISME SATELLITE

La Société participe à la gestion du Service aérien gouvernemental (SAG) par le comité de liaison. Par décision du conseil d'administration, les excédents ou les déficits de l'opération des avions-citernes sont assumés par la SOPFEU.



SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LE FEU (SOPFEU)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

exercice terminé le 31 décembre

Les notes font partie intégrante des états financiers.

11 . COTISATIONS GÉNÉRALES	2 0 1 0	2 0 0 9
	\$	\$
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	25 002 573	23 029 133
Bénéficiaires	16 362 737	14 587 854
Territoriaux	1 046 690	965 013
	<u>42 412 000</u>	<u>38 582 000</u>

12 . COTISATIONS DE SUPPRESSION

	INTENSIVE	RESTREINTE	TOTAL	
			2 0 1 0	2 0 0 9
	\$	\$	\$	\$
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	75 089 887	100 230	75 190 117	20 780 288
Tiers	5 416	10 770	16 186	281 714
	<u>75 095 303</u>	<u>111 000</u>	<u>75 206 303</u>	<u>21 062 002</u>

13 . FRAIS DE SUPPRESSION

	2 0 1 0	2 0 0 9
	\$	\$
FRAIS RÉCUPÉRÉS		
Portion des résultats du SAG	1 301 903	-
Salaires et vacances	4 523 302	1 830 511
Contributions de l'employeur	1 561 406	612 831
Aéronefs contrats	8 274 339	2 193 297
Fournitures, approvisionnements et entretien	3 789 016	1 125 092
Allocation pour frais généraux et administratifs	4 467 094	1 143 599
	<u>23 917 060</u>	<u>6 905 330</u>
FRAIS SUPPLÉMENTAIRES		
Salaires, vacances et avantages sociaux	7 253 879	2 265 344
Location d'aéronefs	22 374 908	4 709 973
Avions-citernes	8 500 860	5 155 211
Fournitures, approvisionnements et entretien	5 083 331	1 197 938
Contractuels, municipalités et compagnies	8 076 265	828 206
	<u>51 289 243</u>	<u>14 156 672</u>
	<u>75 206 303</u>	<u>21 062 002</u>

Notes



Notes





**Société de protection
des forêts contre le feu**

✉ 715, 7^e rue de l'Aéroport
Québec (Québec) G2G 2S7

☎ 418 871-3341

📠 418 874-2627

🌐 www.sopfeu.qc.ca



50 % recyclé



Sans acide

